



Des communautés en résistance aux extractivismes : de la bio-économie aux monocultures et à l'exploitation minière

Bulletin du WRM 271

Août 2024

[Accéder au Bulletin depuis le site WRM](#)

[Inscrivez-vous au Bulletin](#)

Indice

NOTRE OPINION : Les projets carbone sont des projets mortifères.....	3
L'expansion insensée des plantations industrielles de palmiers à huile en Papouasie et la lutte de résistance de Kampung Bariat.....	6
La nature destructrice de la bioéconomie et la lutte pour le territoire de la communauté de Virgílio Serrão Sacramento au Pará, Brésil.....	14
L'Orinoquía Colombienne : entre oubli, extractivisme et réserve agricole	18
Cameroun : La résistance contre les opérations de replantation de la SOCAPALM est fertile !.....	25
Argentine : la lutte communautaire contre la pollution des scieries.....	27
TIRÉ DES ARCHIVES DU BULLETIN DU WRM	
À relire : Un point de vue africain : surmonter la peur pour construire des mouvements plus forts.....	30
RECOMMANDATIONS	
Nouvelle publication – Promettre, diviser, intimider et contraindre : les tactiques utilisées par les sociétés d'huile de palme pour s'emparer des terres communautaires Version courte.....	30
Argentine : Demande de justice pour l'expulsion de familles paysannes par Arauco.....	30
Un projet de développement alimentaire et énergétique à Merauke menace les peuples autochtones et les forêts de Papouasie.....	31
République démocratique du Congo : Les droits des autochtones Batwa à retourner sur leurs terres ancestrales à l'intérieur du parc national de Kahuzi-Biega sont reconnus après des décennies de lutte.....	31

NOTRE OPINION

Les projets carbone sont des projets mortifères

Ce bulletin met en évidence plusieurs cas où l'expansion des projets carbone est devenue partie intégrante du modèle extractiviste. Étant donné que ce modèle détruit depuis longtemps les territoires et les moyens de subsistance des populations, nous publions des articles sur les formes anciennes et nouvelles d'extractivisme et sur la manière dont les communautés continuent de lutter pour y résister.

Du 9 au 11 juillet 2024, des membres de communautés autochtones, paysannes, traditionnelles et d'ascendance africaine de la région amazonienne et d'Amérique centrale se sont réunis dans le territoire autochtone d'Alto-Turiação, dans l'État du Maranhão, au Brésil. Cette réunion était accueillie et organisée par le peuple Ka'apor dans le cadre de son système d'organisation ancestral, appelé *Tuxa Ta Pame*.

Leur objectif était de partager des expériences et de discuter des projets de carbone forestier, souvent appelés projets REDD (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts). Le nombre de projets de ce type a augmenté de façon spectaculaire ces dernières années, non seulement en Amérique latine et en Amazonie, mais aussi en Afrique et en Asie.

Cette réunion sur le territoire du peuple Ka'apor était différente des autres réunions qui avaient eu lieu sur le même sujet. Il s'agissait en effet d'un espace géré par et pour les activistes et groupes communautaires, et leur a permis de partager leurs expériences, leurs priorités, leurs préoccupations et leurs luttes de résistance, sans la présence des promoteurs de projets carbone.

Les participants et participantes à la réunion ont également décidé de faire une [déclaration](#) collective. Dans leur déclaration, ils précisent d'abord que lorsqu'ils parlent de REDD, ils incluent également les projets « créés selon la même logique que REDD (par exemple, les projets de carbone forestier, les projets de solutions fondées sur la nature, les programmes REDD juridiques mis en œuvre par les gouvernements étatiques ou nationaux, et d'autres encore) ».

Ils poursuivent en analysant comment les promoteurs de projets et de programmes de carbone forestier ne sont pas différents des autres sociétés et acteurs qui promeuvent l'extractivisme. En réalité, REDD fait partie du même modèle qui s'approprie leurs territoires et détruit leurs moyens de subsistance, avec le soutien de l'État, depuis longtemps. Les promoteurs de REDD utilisent les mêmes tactiques que les promoteurs d'autres formes d'extractivisme, et ils ont le même objectif : faire du profit. Dans ce cas, leur « marchandise » ce sont les « crédits carbone ».

Les « crédits carbone », à leur tour, entretiennent la perpétuation du modèle extractiviste et il est donc plus juste de les appeler « droits à polluer ». Selon la déclaration, les projets REDD – qui comprennent les programmes REDD juridiques ou gouvernementaux financés par les gouvernements des pays du Nord comme la Norvège, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis – « cherchent à obtenir de plus grands bénéfices économiques pour leurs activités [REDD] et encouragent la déforestation, car plus de déforestation signifie plus d'activités pour les entreprises

qui vendent des crédits carbone. » La déclaration poursuit en affirmant que REDD « est du greenwashing. Comme d'autres fausses solutions à la catastrophe climatique, telles que 'l'exploration pétrolière non conventionnelle', les 'biocarburants', 'l'exploitation minière responsable ou l'or vert' ou la 'transition énergétique', REDD permet aux entreprises de poursuivre leurs activités tout en polluant. »

En raison de cette situation, les participants à la réunion ont qualifié les projets et programmes de carbone forestier de « projets mortifères », à l'opposé du « projet de vie que nous, les peuples et les communautés, promovons à travers le respect et la protection de nos territoires ».

Les articles de ce bulletin mettent en évidence plusieurs régions où l'expansion des projets carbone est devenue partie intégrante du modèle extractiviste. Étant donné que ce modèle détruit depuis longtemps les moyens de subsistance et les territoires des populations, nous publions des articles sur les formes anciennes et nouvelles d'extractivisme dans les territoires des communautés.

Par exemple, dans le département de Vichada, en Colombie, les impacts de l'exploitation minière, des monocultures et d'autres formes d'extraction sont aggravés par l'introduction de projets carbone, notamment de plantations de compensation carbone.

À Corrientes, en Argentine, la communauté locale se bat contre les impacts des scieries qui entourent leurs maisons, et qui sont la conséquence des monocultures d'eucalyptus et de pins qui recouvrent désormais des milliers d'hectares dans la région. Une enquête menée par la communauté sur les impacts de ces scieries sur la santé des habitants montre qu'elles ne devraient pas continuer à s'implanter à proximité de leurs habitations. En outre, l'enquête elle-même dénonce une fois encore le modèle même des monocultures d'arbres, imposé dans la région par les sociétés avec le soutien total de l'État.

Un autre article fait état de l'importante victoire des communautés d'Edéa, au Cameroun, qui se sont mobilisées pour empêcher la société SOCAPALM, qui promeut la monoculture de palmiers à huile dans la région, de replanter les zones entourant les communautés. Dans un communiqué, une association de femmes d'Edéa a déclaré : « Nous n'accepterons pas de passer les 50 prochaines années dans cette misère. Nous sommes déterminées à nous battre pour libérer nos terres et obtenir des espaces de vie pour nos enfants, qui représentent les générations actuelles et futures. »

La Papouasie est aujourd'hui l'une des principales frontières mondiales pour l'expansion industrielle de l'huile de palme et de déforestation. Mais c'est aussi le territoire de centaines de peuples autochtones différents. Un article de ce bulletin décrit la résistance de l'un de ces groupes. Il décrit également comment le gouvernement indonésien autorise non seulement l'expansion de la culture à grande échelle du palmier à huile, mais permet également aux entreprises d'utiliser une partie de leur zone de concession pour la vente de crédits carbone.

Un autre article relate la lutte des paysans du Pará, au Brésil, où se tiendra la conférence annuelle des Nations Unies sur le climat en 2025. Le gouvernement de l'État du Pará profite de cette occasion pour promouvoir l'idée d'une « bioéconomie », c'est-à-dire d'une « économie de la vie » comme solution aux crises du climat et de la déforestation. Or, cette « bioéconomie » – qui repose sur des plantations industrielles de palmiers à huile pour produire du biodiesel et d'autres produits – détruit en réalité les territoires et les moyens de subsistance des communautés paysannes. Et tout cela se passe en connivence avec le gouvernement du Pará.

Ce dernier exemple résume les derniers mots de la Déclaration évoquée plus haut, que nous soulignons ici : « Ils nous tuent depuis la colonisation. Actuellement, ce sont les entreprises pétrolières, minières et agroalimentaires, les barrages et autres projets d'infrastructures, les projets de compensation carbone comme REDD, et les politiques des États qui poursuivent l'ethnocide de nos peuples, tuant ainsi nos cultures, nos langues, nos identités, nos connaissances et notre sagesse. Ça suffit ! Nous disons non à REDD ! »

L'expansion insensée des plantations industrielles de palmiers à huile en Papouasie et la lutte de résistance de Kampung Bariat

Tout comme les colons hollandais dans le passé, le gouvernement indonésien, les grandes sociétés et les investisseurs considèrent la terre de Papouasie comme un vaste territoire vide, une nouvelle frontière pour les activités extractives et le profit. Cependant, les terres de Papouasie ne sont pas vides, elles accueillent au contraire des centaines de peuples autochtones – parmi lesquels les femmes et les hommes du village de Kampung Bariat, qui luttent pour s'assurer du contrôle de leur territoire ancestral et le préserver de toute plantation de palmiers à huile.

Un soir d'octobre 2023, dans le kabupaten de Sorong, dans la province de Papouasie occidentale, des dizaines de femmes de Kampung Bariat, un village du district de Kondo, se sont réunies au centre de leur communauté. Elles se sont rassemblées pour un exercice qui consistait à partager et à répertorier les différentes utilisations qu'elles font de la forêt et les relations qu'elles entretiennent avec elle ; ce sont des éléments essentiels pour leurs tâches de soins qui consistent à nourrir et à assurer la santé et le bien-être de leurs familles et de leur communauté. Éclairées par quelques ampoules seulement, elles ont écrit et partagé leurs connaissances traditionnelles sur les lieux particulièrement importants entourant leur communauté, par exemple les endroits où l'on peut trouver du bon sagou, un aliment de base de la communauté, les endroits où l'on peut cultiver certaines plantes, les endroits où l'on peut collecter certaines herbes, racines et feuilles médicinales, les lieux sacrés, etc. C'était un exercice joyeux, qui a mis en évidence un lien profond et fort entre les femmes et leur territoire.

Mais la raison pour laquelle elles ont réalisé cet exercice n'était pas joyeuse du tout. En 2014, le gouvernement indonésien de Jakarta a décidé d'accorder une concession de 37 000 hectares dans le Sorong du Sud à PT Anugerah Sakti Internusa, une filiale du groupe Indonusa Agromulia (1). Les permis délivrés ultérieurement par les autorités de Papouasie ont autorisé la société à commencer à détruire 14 467 hectares dans cette zone de concession – à l'époque constituée à 96 % de forêts intactes – et à planter des millions de palmiers à huile (2). L'avenir du village de Kampung Bariat est menacé car la concession empiète sur son territoire. La communauté n'a pas été informée, et encore moins invitée à donner son avis ou son consentement sur la concession.

En cette nuit d'octobre, les femmes de Kampung Bariat ont également parlé de la société. En colère contre la situation, elles disent : « Nous devons empêcher l'arrivée des palmiers à huile ! » et « Nous sommes capables de prendre soin de nos terres ! ». Les quelque 300 femmes et hommes de Kampung Bariat prennent soin de leur territoire depuis des générations, depuis que dix clans familiaux se sont rassemblés et installés dans cette région. Ils s'identifient comme des Tehit, un groupe autochtone appartenant au peuple Afsya.

L'expansion des plantations industrielles de palmiers à huile en Papouasie et en Indonésie

Selon les chiffres officiels, l'Indonésie compte environ 16 millions d'hectares de plantations industrielles de palmiers à huile, soit à peu près la moitié de la superficie totale de palmiers à huile dans le monde. Toutefois, Sawit Watch, une ONG indonésienne qui surveille le secteur de l'huile de palme, estime que la superficie totale des plantations de palmiers à huile en Indonésie est plus proche de 25 millions d'hectares (3) et prévoit des millions d'hectares supplémentaires à l'avenir. En 2023, la superficie des plantations industrielles de palmiers à huile a augmenté de 116 000 hectares en Indonésie, soit une hausse de 54 % par rapport à 2022 (4).

Avec les îles de Kalimantan, le Sulawesi et certaines parties de Java, la Papouasie est appelée à devenir la nouvelle frontière de l'expansion massive des palmiers à huile en Indonésie et dans le monde. Cela est dû à l'étendue de son territoire et aux conditions que le gouvernement indonésien offre aux sociétés et aux investisseurs dans le pays. Ces conditions sont devenues de plus en plus favorables, en partie grâce à la « loi omnibus » (5). La Papouasie est la cible de nombreux autres mégaprojets miniers, de plantations de canne à sucre, de projets agricoles à grande échelle dits « Food Estate », et du projet hydroélectrique Mamberano, engagé depuis longtemps, qui, tous, auraient des effets dévastateurs. Ce n'est pas une coïncidence si la Papouasie, avec ses vastes « ressources naturelles », a été le dernier territoire sur lequel les colons néerlandais ont tenté de garder le contrôle, mais qu'ils ont dû abandonner sous la pression internationale (6).

La justification juridique utilisée par le gouvernement central de Jakarta pour céder des terres forestières à des sociétés de plantations de palmiers à huile et d'autres sociétés extractives en Papouasie est basée sur une décision du ministère de l'Agriculture prise sous le régime Suharto (n° 820/1982). Cette décision déclarait que les quelque 41 millions d'hectares de forêts de Papouasie étaient des « forêts d'État », ce qui privait ainsi les peuples autochtones de leur pouvoir de gestion et de décision sur les territoires qu'ils occupent traditionnellement et dont ils dépendent.

Une expansion insensée

Le gouvernement néerlandais de l'époque et le gouvernement indonésien qui lui a succédé ont tous deux affirmé être les « propriétaires » de la Papouasie, ignorant totalement la présence de communautés autochtones sur ce territoire. Ils ont agi comme s'il s'agissait d'une terre vide, inutilisée, sur laquelle les intérêts capitalistes pouvaient mener leurs activités d'extraction et dont ils pouvaient tirer profit. Cependant, une enquête de Pusaka a révélé la présence d'au moins 10 472 villages en Papouasie, principalement habités par des peuples autochtones ; le rapport ajoute que toutes ces communautés dépendent d'un territoire plus vaste qu'elles gèrent, conformément à leurs pratiques, coutumes, croyances, etc. (7). La plus grande zone en concession pour le développement du palmier à huile est le projet dit Tanah Merah dans le kabupaten de Boven Digoel, dans la province de Papouasie du Sud. Sept sociétés contrôlent cette zone, d'une superficie totale de 280 000 hectares. Ce projet empiète sur le territoire où réside le peuple Awyu et dont il dépend (8).

Les 29 millions d'hectares que couvrent les plantations industrielles de palmiers à huile dans le monde n'étaient pas non plus « vides » lorsqu'ils ont été occupés par cette activité, bien au contraire (9). Il existe une multitude de récits bien documentés de la part des communautés dont les terres ont été accaparées par les sociétés d'huile de palme. Ces récits – des témoignages des violences qu'elles ont subies, des abus auxquels les femmes ont été confrontées, de la destruction et de la contamination de la terre et de l'eau – sont étonnamment similaires. C'est pourquoi un nouveau cycle d'expansion à grande échelle des plantations de palmiers à huile en Papouasie est une idée insensée.

Ces récits et expériences vécues en Indonésie, en Malaisie, en Thaïlande, en Colombie, au Nigeria, au Guatemala, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en Côte d'Ivoire, au Honduras, au Brésil, en Équateur, au Cameroun et dans bien d'autres pays ont en commun les éléments suivants :

- Les territoires des communautés autochtones et noires sont les plus souvent ciblés, au mépris de leurs droits territoriaux et de leurs moyens de subsistance. En Papouasie, par exemple, l'expansion des plantations de palmiers à huile a toujours provoqué des conflits avec les communautés autochtones. En 2018, 272 000 hectares de zones principalement forestières en Papouasie ont été convertis en plantations industrielles de palmiers à huile, ce qui s'est traduit par la destruction des forêts mais aussi des moyens de subsistance (10).

- Les plantations industrielles de palmier à huile s'approprient non seulement la terre, mais aussi l'eau. Dans le Kalimantan occidental, la proportion des terres et des ressources en eau affectées à la culture industrielle du palmier à huile a été plus importante que partout ailleurs dans le monde. Une enquête sur place a révélé une appropriation, une contamination et une destruction de l'eau de grande ampleur tout au long de la chaîne de production de l'huile de palme, affectant l'ensemble de la région et de sa population. Sans eau, personne ne survit (11).

- L'huile de palme est devenue l'huile végétale la moins chère au monde, en raison de l'exploitation incessante des populations qui vivaient auparavant de la forêt, de l'agriculture et de la pêche. Les profits des sociétés d'huile de palme sont particulièrement renforcés par l'exploitation et le contrôle du corps des femmes. Lorsque les plantations industrielles de palmier à huile envahissent le territoire d'une communauté, la vie des femmes devient extrêmement difficile. La destruction d'une rivière, par exemple, a de profondes répercussions sur les femmes. En raison de la division sexuelle du travail existante – les femmes sont celles qui maintiennent la vie – les effets destructeurs du palmier à huile accentuent l'oppression des femmes. Les sociétés exploitent également la main d'œuvre des femmes dans les plantations. La prostitution et la violence sexuelle à l'encontre des travailleuses sont très répandues dans ce contexte (12).

- Même lorsqu'il existe des preuves de contamination de l'eau ou d'autres violations de la loi, les sociétés d'huile de palme bénéficient de l'impunité. Pendant ce temps, les militants communautaires se heurtent à des intimidations, à des menaces de mort, à la criminalisation, aux accusations de terrorisme et à l'emprisonnement lorsqu'ils disent NON aux plantations industrielles de palmiers à huile et qu'ils défendent leurs droits humains sur leur territoire.

-Les certificats de « contrôle qualité », tels que la RSPO (Table ronde sur l'huile de palme durable), vieille de 20 ans, sont devenus des outils de greenwashing pour l'industrie de l'huile de palme. Ces certificats ne modifient pas les modèles structurels d'injustice, de violence et de destruction ; et leurs procédures de plainte internes ne modifient en rien le comportement des sociétés dans la pratique. Ce que ces outils garantissent, ce sont des profits pour les producteurs d'huile de palme, les investisseurs, les négociants et les sociétés de fabrication (13). Ces outils et certificats sont coresponsables des multiples oppressions causées par les industries extractives dans les pays du Sud.

Aujourd'hui, les « biocarburants » ou « agrocaburants » issus de l'huile de palme sont vendus au public comme des « énergies renouvelables » et font partie de la soi-disant « transition énergétique ». Il s'agit du dernier mensonge répandu par l'industrie de l'huile de palme pour justifier son expansion massive. Dès 2013, des recherches menées par GRAIN ont révélé que l'actuel système alimentaire axé sur l'agro-industrie, dans lequel le secteur de l'huile de palme joue un rôle clé, est responsable d'environ la moitié des émissions mondiales de gaz à effet de serre (14).

Kampung Bariat et d'autres communautés ripostent

De retour à Kampung Bariat, par une autre nuit d'octobre 2023, la communauté s'est réunie pour regarder une vidéo d'une visite que certains membres de la communauté avaient effectuée à Jakarta, la capitale de l'Indonésie, à environ 3 000 km de là. Les images montraient des villageois exprimant leurs préoccupations auprès de différentes autorités de Jakarta. Yuliana Kedemes, l'une des participantes à la visite, a résumé leur message dans une interview : « Nous ne pouvons pas leur permettre [aux sociétés d'huile de palme] de venir ici, car où vivront nos enfants et nos petits-enfants à l'avenir ? »(15)

Le lendemain, la communauté a reçu les autorités du kabupaten de Sorong Sud et du district de Kondo. Elles ont été accueillies en langue Tehit par les représentants des dix clans, qui ont raconté l'histoire de la fondation de Kampung Bariat. Ils ont remis aux autorités un dossier contenant de la documentation et une carte qui montre le lien profond que les femmes et les hommes entretiennent avec leur territoire. Ils ont déclaré avoir besoin d'un minimum de 3 200 hectares de terres pour assurer la survie de leur communauté. Les autorités ont déclaré qu'elles soutiendraient les demandes des habitants de Kampung Bariat. La lutte de Kampung Bariat et de nombreux autres peuples autochtones de Papouasie contre les menaces permanentes de l'industrie du palmier à huile a reçu un soutien sans précédent lorsque, en avril 2021, le régent de Sorong a retiré les licences de quatre sociétés d'huile de palme. Cette décision a été prise sur la base d'un audit entamé en 2018, qui a mis en évidence des violations juridiques et administratives commises par ces sociétés. Les licences de 12 autres sociétés d'huile de palme ont été supprimées en juin 2021 dans le Sorong du Sud, y compris les licences de PT Anugerah Sakti Internusa, la société dont la concession empiète sur le territoire de Kampung Bariat (16). Cependant, PT Anugerah Sakti Internusa a saisi la justice en décembre 2021 pour contester la décision et tenter de récupérer ses licences.

De plus en plus de peuples autochtones de Papouasie s'engagent dans des actions en justice. Dans le cas de la plus grande zone d'expansion de plantations de palmiers à huile de Papouasie (le projet Tanah Merah), le peuple Awyu se bat actuellement pour ses droits devant les tribunaux, jusqu'à la Cour suprême. En mai 2024, les Awyu et les Moi se sont rendus à Jakarta, où ils ont organisé des prières, des rituels et des danses pour demander à la Cour suprême de protéger leurs terres de la destruction (17).

L'un des aspects mis en avant par les peuples autochtones de Papouasie au gouvernement central, c'est l'abandon généralisé des concessions par les sociétés en Papouasie. Une enquête menée par Pusaka a montré qu'entre 1988 et 2011 (date à laquelle un moratoire présidentiel a été décrété sur le déboisement des forêts), seuls 125 284 hectares des 1 162 893 hectares concédés à 51 sociétés d'huile de palme (soit 10,7 % de la superficie) ont été effectivement convertis en palmiers à huile. Entre-temps, un certain nombre de ces sociétés ont cessé leurs activités. Si les concessions d'exploitation forestière et de plantation de bois sont également incluses, la superficie des terres abandonnées, compte tenu des concessions accordées au cours de cette période de 1988-2011, s'élève à 1 925 306 hectares. Les peuples autochtones demandent au gouvernement de leur restituer ces terres, car il s'agit de leur territoire ancestral, et de reconnaître leurs droits territoriaux (18).

Extractivisme « vert »

Plutôt que de répondre aux revendications légitimes des peuples autochtones, le gouvernement indonésien permet à un autre type d'extractivisme de se développer en Indonésie – avec tous les accaparements de terres et les profits qui y sont associés : l'extractivisme « vert » des projets et programmes de carbone forestier. Ces dernières années, depuis l'Accord de Paris sur le climat, la demande de crédits carbone a été alimentée par la frénésie des grandes industries polluantes à devenir « neutres en carbone ». En réalité, en achetant ces « crédits », ces industries polluantes peuvent poursuivre leurs activités et même intensifier la combustion de combustibles fossiles, qui est la principale cause du chaos climatique. C'est pourquoi les « crédits carbone » devraient être appelés « droits à polluer ».

Ce marché du carbone est dans l'intérêt du gouvernement indonésien : il a déjà reçu des dizaines de millions de dollars de la Banque mondiale, du Fonds vert pour le climat et des gouvernements de pays industrialisés comme la Norvège, l'Allemagne, le Japon et le Royaume-Uni pour devenir « prêt pour REDD ». Cela signifie que les infrastructures nécessaires doivent être mises en place, par exemple une législation favorable et des méthodes censées mesurer et vérifier la quantité de carbone dans les forêts indonésiennes, qui sont comparées à des quantités de référence que le gouvernement et les donateurs définissent eux-mêmes (19).

En plus d'être une opportunité pour la prétendue « le « secteur de la conservation » (des organisations telles que The Nature Conservancy (TNC), Conservation International (CI) et le Fonds mondial pour la nature (WWF)) d'augmenter la superficie des « aires protégées », le commerce du carbone en Papouasie est également devenu une nouvelle opportunité pour les industries extractives telles que les plantations de palmiers à huile et l'exploitation forestière. Mais

cette nouvelle activité aggrave le chaos climatique et rend plus difficile la lutte des peuples autochtones pour leurs droits territoriaux.

Le marché du carbone et l'échange de droits d'émission : une nouvelle opportunité pour les industries extractives, une nouvelle menace pour les peuples autochtones de Papouasie

Les sociétés d'huile de palme et d'autres sociétés en Papouasie peuvent désormais exploiter une nouvelle source de revenus. Au lieu de détruire les forêts pour l'exploitation forestière ou l'huile de palme, elles peuvent laisser la forêt « sur pied » et continuer à gagner de l'argent, en vendant un nouveau produit appelé « crédits carbone », basé sur la promesse qu'elles maintiendront la forêt intacte au lieu de la déboiser. Le gouvernement indonésien autorise les sociétés de la catégorie de concession PBHP (Permis commercial d'utilisation des forêts) à utiliser les zones de concession pour plusieurs activités commerciales, ce qui peut inclure les crédits carbone. Le groupe ALS (groupe Alamindo), par exemple, propriétaire de trois sociétés et entités du secteur du bois en Papouasie, a l'intention de créer une société de commerce du carbone par l'intermédiaire de PT Rimbakayu Arthamas, en collaboration avec neuf autres sociétés, en utilisant ce type de permis (20).

Au Brésil, les sociétés d'huile de palme sont entrées sur le marché du carbone d'une manière similaire, avec des impacts encore plus dévastateurs qu'auparavant pour les communautés autochtones. La société Agropalma, située dans l'État du Pará, en Amazonie, utilise des terres forestières (non cultivées en palmiers à huile) pour vendre des « crédits carbone ». Ces « forêts carbone » sont « protégées » par des gardes lourdement armés qui persécutent les communautés autochtones turiwara et d'ascendance africaine, appelées quilombolas. Ces populations vont continuer d'essayer d'entrer dans la forêt, car il s'agit de leur territoire ancestral, où se trouvent leurs cimetières ancestraux et leurs lieux de pêche et de chasse (21). Avec le récent projet de carbone forestier, leur lutte de longue date pour récupérer ces terres est devenue encore plus difficile.

Globalement, 17 années d'expérience avec le carbone forestier et d'autres projets de type REDD ont montré que partout où le commerce du carbone progresse, la lutte des communautés autochtones pour leurs droits territoriaux est affaiblie. Et ce, malgré le fait que les promoteurs et les partisans des projets carbone affirment et promettent que ces projets feront progresser et amélioreront les droits territoriaux des peuples autochtones ». (22). Pire encore, les projets carbone ne permettent guère d'inverser la déforestation et ils exacerbent le chaos climatique, ce qui finira par avoir un impact négatif sur les forêts tropicales et, par conséquent, sur les peuples autochtones. Des études montrent que la forêt amazonienne est en train de « s'assécher » rapidement. Elle pourrait devenir une vaste savane dans un avenir proche si les gouvernements, en particulier ceux des pays industrialisés, ne décident pas rapidement de protéger les réserves souterraines de combustibles fossiles contre l'extraction (23).

Remarques de conclusion

Le gouvernement indonésien ne peut plus ignorer l'existence des peuples autochtones de Papouasie, dont les délégations se rendent régulièrement dans ses bureaux de la capitale Jakarta. Le fait de céder leurs terres à des sociétés privées et de permettre à ces dernières de les détruire ou de pratiquer un extractivisme « vert » constitue une violation flagrante de l'article 33 de la Constitution indonésienne, qui stipule que même si la terre appartient à l'État, elle doit être « utilisée dans toute la mesure du possible pour la prospérité du peuple indonésien ». Dans une récente interview accordée à Al Jazeera, le président élu de l'Indonésie, Prabowo, a même affirmé que « les intérêts, la sécurité et l'avenir de tous les peuples autochtones sont, à [ses] yeux, la priorité absolue. Nous devons les protéger, nous devons garantir leurs moyens de subsistance. » (24)

Mais pour garantir leurs moyens de subsistance, il faut s'assurer qu'ils puissent exercer librement leur contrôle sur leurs territoires. Cette demande a été systématiquement ignorée par le gouvernement. Il est donc essentiel de renforcer la résistance. Cela peut se faire par le biais de processus d'apprentissage horizontaux qui créent des liens entre les communautés du monde entier, afin qu'elles puissent partager leur grande diversité d'expériences de résistance contre ces plantations. L'Alliance informelle contre l'expansion des plantations industrielles de palmiers à huile en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale en est un exemple : depuis 2016, elle relie les communautés qui luttent dans plusieurs pays africains pour reprendre leur terres qui sont actuellement aux mains de sociétés d'huile de palme (25). L'établissement de liens entre les différentes luttes contre l'huile de palme et d'autres menaces des industries extractives pourrait être un élément clé pour renforcer la lutte actuelle des communautés en Papouasie visant à défendre leurs territoires.

Secrétariat international du WRM

- (1) <https://awasmiffee.potager.org/uploads/2015/04/atlas-sawit-en.pdf>
- (2) <https://news.mongabay.com/2022/01/spurred-by-investor-friendly-law-palm-oil-firms-sue-to-get-licenses-back/> (3) Sawitwatch. Catatan&Proyeksi perkebunan sawit Indonesia tahun 2023, 2023
- (4) <https://nusantara-atlas.org/2023-marks-a-surge-in-palm-oil-expansion-in-indonesia/>
- (5) <https://www.wrm.org.uy/fr/articles-du-bulletin/indonesie-derriere-le-slogan-creer-des-emplois-une-legalisation-des-crimes>
- (6) Après la prise du pouvoir par le gouvernement indonésien, le premier investissement étranger approuvé pour les terres de Papouasie en 1967 a permis à Freeport Sulpur Inc. d'extraire du minerai de ce qui est considéré comme l'une des plus grandes réserves d'or du monde, avec des impacts dévastateurs sur les communautés qui se poursuivent encore aujourd'hui.
- (7) Document d'information : Karena ada Hutan Tong Hidup, Jakarta, 2023
- (8) <https://pusaka.or.id/en/the-awyu-tribe-fights-the-tanah-merah-project-companies-up-to-the-supreme-court/>
- (9) <https://grain.org/en/article/7123-oil-palm-in-latin-america-monoculture-and-violence>
- (10) https://www.cifor-icraf.org/publications/pdf_files/factsheet/7444-factsheet.pdf
- (11) Toxic river. The fight to reclaim water from oil palm plantations in Indonesia, décembre 2020, Kruha et al,

(12) <https://www.wrm.org.uy/fr/publications/briser-le-silence-harcelement-violences-sexuelles-et-abus-a-lencontre-des-femmes-a-linterieur-et-autour-des-plantations-industrielles-de-palmiers-a-huile-et>
et <https://www.aljazeera.com/news/2020/11/18/rape-abuses-in-palm-oil-fields-linked-to-top-cosmetic-brands-ap>

(13) Voir par exemple : <https://chainreactionresearch.com/report/latin-american-palm-oil-linked-to-social-risks-local-deforestation/> or <https://news.mongabay.com/2015/03/whos-funding-palm-oil/>

(14) <https://grain.org/en/article/5272-how-much-of-world-s-greenhouse-gas-emissions-come-from-agriculture>

(15) <https://news.mongabay.com/2022/01/spurred-by-investor-friendly-law-palm-oil-firms-sue-to-get-licenses-back/> (16) Ibid

(17) <https://pusaka.or.id/en/land-back-supreme-court-ceremonial-venue-for-papuan-indigenous-peoples-fighting-palm-oil-companies/> Jusqu'à présent, seules sept communautés ont obtenu le contrôle de leurs terres en recourant à une catégorie juridique créée à la suite de modifications apportées à la loi forestière de 2012. Ces forêts sont appelées « forêts coutumières » et représentent au total 39 841 hectares. Il s'agit d'une étape importante, bien qu'insignifiante en même temps, si on la compare aux zones cédées aux sociétés – des sociétés qui ont un impact considérable sur les moyens de subsistance et qui menacent l'avenir des peuples autochtones.

(18) [Document d'information : Karena ada Hutan Tong Hidup](#), Jakarta, 2023

(19) Indonesia REDD+ National Strategy 2021-2030; Ministry of Environment and Forestry of the Republic of Indonesia November 2022

(20) <https://pusaka.or.id/en/tag/papuanforests/>

(21) <https://www.wrm.org.uy/fr/articles-du-bulletin/redd-et-leconomie-verte-aggravent-loppression-et-la-deforestation-au-para-bresil>

(22) <https://www.wrm.org.uy/fr/publications/15-ans-de-redd>

(23) <https://www.the-scientist.com/amazon-rainforest-nearing-savannah-tipping-point-69782>

(24) https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=51Rctpb_EJg

(25) [Voir la déclaration de la dernière réunion de cette Alliance en 2022 ici](#)

La nature destructrice de la bioéconomie et la lutte pour le territoire de la communauté de Virgílio Serrão Sacramento au Pará, Brésil

Familles paysannes sont menacées d'expulsion par l'entreprise de monoculture d'huile de palme, Brasil Bio Fuels (BBF), avec la complicité du gouvernement de l'État. Cet article montre que la célèbre « bioéconomie » n'est ni « durable » et encore moins « propre ». Ce qu'elle fait, c'est détruire les territoires des communautés, tout comme le font, depuis longtemps, les industries qui promeuvent l'extractivisme basé sur les combustibles fossiles.

Le 6 juin 2024, le juge André Luiz Filo-Creão Garcia da Fonseca du Tribunal Agraire de Castanhal, dans l'État du Pará (Brésil), a délivré une ordonnance de reprise de possession en faveur de l'entreprise de monoculture d'huile de palme, Brasil Bio Fuels (BBF). Cette décision représente l'expulsion immédiate de leur territoire de 38 familles de paysans de la communauté Virgílio Serrão Sacramento. Dans sa décision, le juge a averti les familles que si elles ne partaient pas de bon gré, la police militaire du Pará devrait exécuter la décision par la force. À l'heure actuelle, les familles attendent toujours d'être sommées formellement de cette décision.

L'installation de Virgílio Serrão Sacramento est née lorsque, fin 2015, des dizaines de familles se sont réunies dans la municipalité de Mojú, dans le nord-est de l'État du Pará, région amazonienne, pour reprendre une zone d'environ 700 hectares de laquelle plusieurs de ces familles avaient été expulsées par le passé par des fermiers et exploitants forestiers. Ce qui motivait les familles était la menace de voir BBF s'appropriier de cette zone dans le cadre de son projet d'expansion de la monoculture de l'huile de palme dans la région. En outre, les familles savaient que les 700 hectares repris étaient des terres publiques appartenant à l'État du Pará. Or, comme le prescrit la Constitution du pays, ces terres doivent remplir leur fonction sociale, ce qui signifie qu'elles doivent bénéficier plutôt à des familles paysannes qu'à des entreprises privées comme BBF.

Mais ce n'est pas ce qui a lieu dans l'État de Pará. Peu après la reprise des terres en 2015, les familles ont demandé à l'agence foncière de l'État, l'ITERPA, de régulariser ce périmètre foncier. Cependant, bien que l'agence ait promis plus d'une fois de réaliser une étude foncière du territoire, durant des années l'ITERPA s'est refusé à accueillir de fait cette demande des familles. Lorsque BBF a saisi la justice en 2019 en affirmant être le propriétaire légitime du territoire, l'ITERPA a décliné une quelconque responsabilité sur l'affaire, prétendant ne pouvoir plus rien faire puisque l'affaire avait été judiciairisée. En 2020, l'entreprise a obtenu la première injonction judiciaire en sa faveur, ordonnant aux 38 familles de quitter le territoire.

Toutefois, selon les familles, BBF a fait preuve de mauvaise foi en présentant au juge des titres de propriété dépourvus de fondement. Les avocats de défense des familles a fait appel et a réussi à faire annuler l'injonction. Cependant, à la mi-2023, BBF a de nouveau obtenu une injonction en sa faveur. C'est alors que l'affaire a été portée devant la Commission des Solutions Foncières du Pouvoir Judiciaire de l'État du Pará, un organisme créé pour tenter de résoudre les conflits

fonciers au Brésil. Mais les parties ne sont pas parvenues à un accord car les familles paysannes, sûres de leur droit légitime sur les 700 hectares, n'étaient pas disposées à céder le moindre centimètre de terre. En l'absence d'accord, l'affaire est retournée devant le juge qui, comme il a été dit, a décidé de remettre les terres à BBF pour qu'elle réalise son projet de monoculture d'huile de palme.

Le Mouvement des Petits Agriculteurs (MPA) du Pará, membre de la Via Campesina, - une plateforme internationale de défense des paysans e paysannes du monde entier - a dénoncé dans un communiqué qu'« il n'est ni juste ni moral de privilégier une entreprise qui viole les droits au détriment de 38 familles qui produisent des denrées alimentaires ». Les familles cultivent leurs lopins agricoles avec une grande diversité d'aliments qui non seulement nourrissent leurs familles, mais profitent également à la population régionale. Au cours de ces presque 9 ans d'occupation, elles ont construit leurs maisons, créé et recréé des liens avec le territoire. Depuis 2020 mais de façon plus intense encore ces derniers temps, les familles subissent des menaces constantes d'expulsion, à en croire le témoignage de l'un de ses résidents : "Mon frère pleure comme un enfant, il avait préparé toute la terre pour planter des pastèques quand nous avons reçu cette nouvelle, je ne dors plus depuis trois jours" (1).

La prise de position du gouvernement de l'État de Pará en faveur de la « bioéconomie » et de l'agrobusiness d'huile de palme

Le choix fait par le gouvernement du Pará, sous ordre du gouverneur Helder Barbalho, d'agir dans le sens de promouvoir les profits privés d'une entreprise comme BBF et d'autres entreprises du secteur de l'huile de palme, au détriment des communautés paysannes, n'est pas surprenant. En effet, la « bioéconomie » est l'un des thèmes chers au gouverneur et l'huile de palme est considérée comme l'une des « énergies renouvelables » stratégiques sur lesquelles repose la « bioéconomie » du Pará.

La participation du gouverneur de Pará, en avril 2023, à un événement, à Londres, aux côtés de Milton Seagall, le directeur général de Brasil Bio Fuels est l'illustration des efforts qu'il entreprend pour bénéficier des activités de l'entreprise. M. Barbalho s'est exprimé en ces termes durant l'événement : « J'attire l'attention des personnes présentes sur l'importance de prêter attention à cette nouvelle activité économique [la bioéconomie] dans notre pays. La bioéconomie, qui repose sur des investissements dans l'innovation, la technologie et la recherche, sera un levier de première importance dans la promotion de nouvelles affaires. Il est certain que si vous regardez les fenêtres d'opportunité mondiales, vous vous rendrez compte à quel point la bioéconomie est l'agenda opportun qui permettra au monde d'engager un dialogue avec les entreprises, mais surtout avec sa biodiversité. Le Brésil étant le pays qui possède la plus grande biodiversité tropicale de la planète, nous ne pouvons perdre cette opportunité. (2)

Outre, Mr. Barbalho est fier que le Pará soit le premier État brésilien à disposer d'un « plan de bioéconomie » (3). Il affirme également que ce plan a été « construit à partir de l'écoute des peuples traditionnels et des ancestralités ». En réalité, le Plan a été élaboré par The Nature Conservancy (TNC). Basé aux Etats-Unis, le TNC a été qualifié comme le « groupe

environnemental le plus riche du monde » par le Washington Post. Il s'apparente donc davantage à une entreprise qu'à une ONG environnementale. En outre, le TNC possède des liens étroits avec les élites du capital financier international, dont les représentants siègent à son Conseil d'Administration (4). En effet, le Plan de Bioéconomie a été conçu pour attiser de nouveaux business, ce que Barbalho a également rappelé à Londres, dans son discours lors de l'événement avec BBF : « À partir de 43 types de produits [de la bioéconomie], nous avons identifié un effet de levier de 120 milliards de dollars d'affaires ».

La monoculture d'huile de palme est l'une des principales activités figurant parmi ces « business ». Dans une vidéo publiée sur le site web du BBF, Barbalho estime que l'État du Pará a une « vocation » pour la monoculture d'huile de palme - matière première de la production de « biocarburant » - et il la considère comme une production « propre », « à faible teneur en carbone », et est fier de dire que le Pará est déjà « son plus grand producteur du Brésil » (5).

Le vrai visage de la « bioéconomie » de la monoculture d'huile de palme : destruction et violence

Si tel est l'avenir que le gouverneur veut présenter au monde lorsqu'il accueillera la conférence sur le climat COP30 à Belém en 2025, lui et ses invités devront traverser des kilomètres de rangées monotones de palmiers à huile, objets de constantes applications de pesticides qui tuent tout sauf le palmier à huile et qui notamment contaminent l'eau. Ils devront voyager au milieu d'un modèle qui promeut injustices et infractions.

Ces rangées monotones cachent les histoires de vie de communautés comme celle de Virgílio Serrão Sacramento qui, différemment de l'huile de palme, cherchent à vivifier les terres, ce qui leur permet, en même temps, de vivre dans la dignité. Elles se ressemblent à beaucoup d'autres familles indigènes et de quilombolas de la région voisine, la vallée d'Acará, sont confrontées aux mêmes attaques dues à l'expansion des monocultures d'huile de palme de BBF et d'autres entreprises telles qu'Agropalma. Elles font face également au même refus de l'État à régulariser leurs territoires.

Seule terre indigène officiellement délimitée par l'État brésilien dans la vallée d'Acará, la terre indigène Turê-Mariquita du peuple Tembé, avec ses 147 hectares, est la plus petite terre indigène officiellement délimitée au Brésil. Lassés d'attendre l'État brésilien, les indigènes et les quilombolas ont procédé depuis 2021 à plusieurs réappropriations de terres. Ils se sont organisés au sein du mouvement IRQ (Indigènes, Riverains et Quilombolas), luttant ensemble pour la démarcation de leur territoire.

Aussitôt commencées ces réappropriations, les communautés se sont vues confrontées à des pratiques violentes de la part de divers groupes lourdement armés, y compris des polices de l'État, des gardes de sécurité et des milices privées des entreprises, ainsi que des « factions » du crime organisé. Les persécutions, les menaces de mort, les humiliations et même le racisme d'une partie de la population régionale à l'encontre des communautés Tembé, Turiwara et quilombola, accusées d'entraver le développement, ont augmenté de façon alarmante. Les plaintes successives

et les constats de police déposés par les communautés auprès des instances compétentes sont restés vains (6).

Enfin, nous blâmons fermement la décision du juge André Luiz Filo-Creão Garcia da Fonseca dans cette affaire et l'inaction totale du gouvernement de l'État, qui n'a pas rempli son obligation de défendre les droits des habitants du Pará, en l'occurrence celui des 38 familles de la colonie de Virgílio Serrão Sacramento.

L'histoire de l'installation Virgílio Serrão Sacramento montre clairement que la si célèbre « bioéconomie » n'est ni « durable » ni encore moins « propre ». Elle détruit les territoires des communautés, tout comme le font depuis longtemps les industries qui promeuvent l'extractivisme basé sur les combustibles fossiles.

Secrétariat International de WRM

(1) [Denúncia: 38 famílias de agricultoras e agricultores familiares do MPA no Pará estão sendo despejadas pelo estado do Pará e BBF](#) [Dénonciation: 38 familles de petits agriculteurs et agricultrices du MPA au Pará sont en cours d'être expulsés par le gouvernement de l'État de Pará et de BBF], MPA, junho 2024

(2) [Em conferência em Londres, governador do Pará anuncia concessão de áreas florestais para crédito de carbono](#), Globo, abril 2023, [En Conférence à Londres, gouverneur du Pará annonce concession de zones forestières pour le crédit de carbone]

(3) [Helder Barbalho discute Zona Franca da Bioeconomia no Pará com vencedor do prêmio Nobel, Secretaria de Meio Ambiente e Sustentabilidade](#), [Au Pará, Helder Barbalho débat d'une Zone Franche pour la Bioéconomie avec lauréat du prix Nobel et le Secrétaire de l'Environnement et de Durabilité] Governo do Pará, setembro 2023,

(4) <https://www.wrm.org.uy/pt/artigos-do-boletim/redd-e-economia-verde-agravam-opressao-e-desmatamento-no-para-brasil>

(5) [Boletim WRM, REDD e Economia Verde agravam opressão e desmatamento no Pará, Brasil](#), [Bulletin WRM: REDD et Économie Verte intensifient oppression et déforestation au Pará] julho 2023

(6) [Boletim WRM, A luta pela terra na Amazônia brasileira contra empresas de dendê e mineradoras](#), [Bulletin WRM: La lutte pour la terre dans l'Amazonie brésilienne contre les entreprises d'huile de palme et d'exploitation de minerais] fevereiro 2024

L'Orinoquía Colombienne : entre oubli, extractivisme et réserve agricole

La région d'Orinoquía s'étend des contreforts de la Cordillère orientale à la frontière vénézuélienne. Historiquement, la région est connue pour son exploitation du caoutchouc, du bois, des fourrures et d'autres « ressources naturelles » au détriment des populations des communautés ancestrales. Aujourd'hui, de nouvelles menaces apparaissent sous le prisme de la conservation, de l'énergie verte et des projets carbone.

L'Orinoquía est l'une des cinq régions géographiques de la Colombie, couvrant les départements d'Arauca, de Casanare, de Meta, de Vichada et la partie septentrionale de Guaviare. Aussi connue sous le nom de Los Llanos, cette région présente une grande diversité écosystémique et culturelle : contreforts, forêt de transition, savane immergée et rivières à haut débit, ainsi que de grandes variétés de faune et de flore, dont certaines en voie d'extinction.

L'Orinoquía a longtemps été abordée depuis l'idée d'un « vide » (1), d'où son nom commun de « llanos » (plaines), qui fait référence à un espace plat, inhabité et sauvage. Or, on trouve dans cette région la diaspora des peuples autochtones nomades qui habitaient la région de manière ancestrale et qui sont maintenant reléguées dans certaines réserves autochtones déjà constituées (2), et dans des zones pas encore reconnues par les entités étatiques compétentes (selon le ministère de l'Intérieur). La plupart de ces populations ont été déclarées par la Cour Constitutionnelle en danger d'extinction physique et culturelle (auto 004). (3) En effet, en raison de l'ethnocide et du racisme structurel dont elles ont été victimes, elles n'ont actuellement pas les moyens physiques et culturels de survivre. (4)

L'État colombien continue de promouvoir l'interprétation de ce territoire comme « vide » et disponible en tant que réserve agricole. Il a d'ailleurs concédé des titres d'usage des terres à de grands capitaux nationaux et étrangers sans tenir compte de l'existence et de la participation des communautés dans ces décisions, ni appliquer une approche différentielle à ce type d'activités et de projets qui affectent directement les territoires et les territorialités indigènes (5).

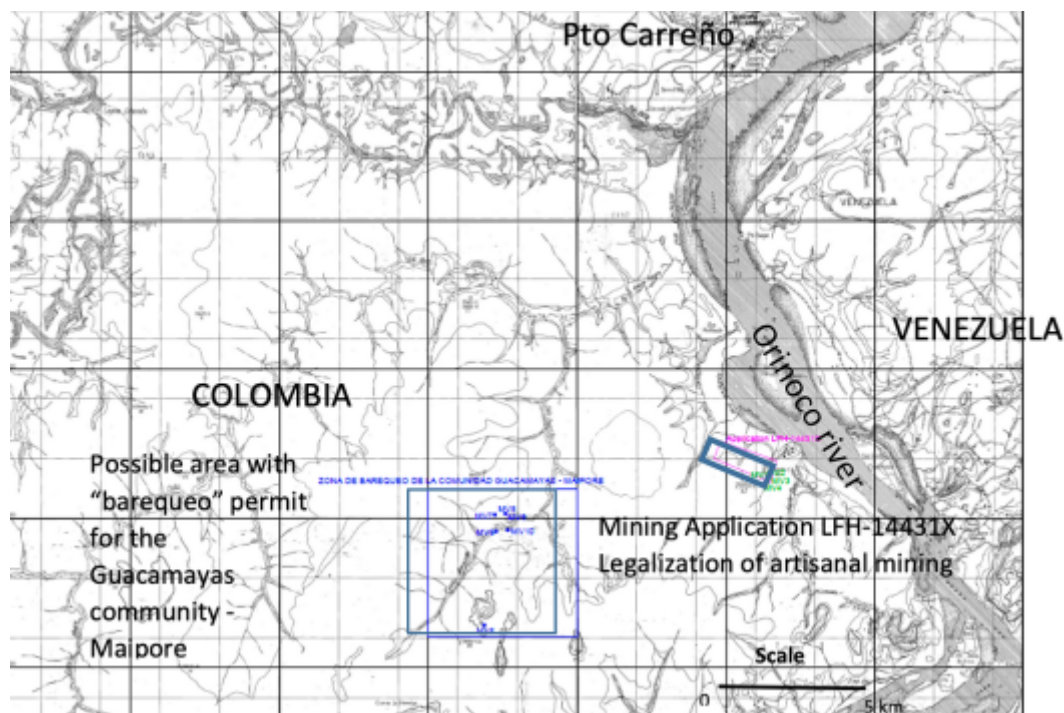
Il faut savoir que la culture ancestrale des populations indigènes s'oppose à la stratégie de développement violent (6) mise en place sur le territoire via des programmes de colonisation dirigée, d'exploitation du caoutchouc, du quinquina, de l'indigo ou des hydrocarbures, ainsi que de monoculture et d'élevage. À cela s'ajoute la récente désignation de la région comme « grand garde-manger agricole » dans le but de développer l'agro-industrie, la capture et la compensation du carbone, ainsi que l'exploitation minière des terres rares.

En 2014, avec l'approbation du document CONPES 3797 (7), l'État colombien a proposé une partie de l'Orinoquía, connue sous le nom de hautes plaines, comme zone d'expansion agricole, soulignant son potentiel pour la culture de palmiers et les projets miniers. Ce document ne

mentionne ni les peuples autochtones, ni leurs projets productifs, ni leurs processus d'organisation.

Examinons trois exemples récents d'intervention extérieure sur le territoire.

Le Vichada et l'exploitation minière : l'Arc minier de l'Orinoquia



(Image d'Auxico Resources <https://www.auxicoresources.com/colombia>)

Les réserves minérales de la région colombienne de l'Orinoquia ont beaucoup de valeur sur le marché international en raison de la présence de minéraux rares (8). En 2012, l'État colombien a déclaré et délimité des zones du département de Vichada comme zones minières stratégiques (AEM) par le biais de la résolution 0045 de l'Agence Nationale des Mines (ANM) (9). Toutefois, cette résolution, ainsi que d'autres de nature similaire, ont été déclarées nulles et non avenues par la Cour constitutionnelle en 2015, en raison de la violation des droits à la consultation préalable, à la diversité culturelle, à la participation citoyenne et du territoire (10). Mais avant la décision de la Cour, entre 2003 et 2012, pas moins de 190 demandes de titres miniers ont été déposées auprès des autorités. Cela représente une superficie totale de 895 908 hectares, soit 9 % du département (11).

En 2022, la communauté indigène de la réserve Guacamayas Maipore, dans la région de Vichada, a commencé à exprimer son inquiétude quant à l'exploitation minière dans sa réserve et dans une zone voisine. Dans le cadre d'un projet de la multinationale canadienne Auxico Resources, une parcelle de terrain adjacente à la réserve indigène (qui était en cours d'attribution de titres d'exploitation minière artisanale depuis 2010) a été négociée. L'Agence Nationale des Mines a accordé le titre minier en 2023 et, en 2024, l'autorité environnementale (Corporinoquia) a approuvé l'étude d'impact environnemental pour ce projet (12).

La multinationale affirme avoir conclu un accord avec la réserve de Guacamayas Maipore pour les activités minières sur son territoire (13), ce que nient la plupart des habitants de la réserve, qui affirment qu'une seule personne a signé ces documents sans la participation de la communauté. Ils craignent maintenant que dans quelques années on commence à exploiter ces métaux à l'intérieur de la réserve sans leur consentement. Dans les études d'impact environnemental, les effets sur les communautés environnantes n'ont pas été pris en compte et il faut signaler l'absence de prévention ou de compensation environnementale.

La multinationale utilise la notion d'« exploitation minière artisanale » pour obtenir le droit d'exploiter en appliquant des normes de contrôle moins strictes. On peut donc se demander quel type d'exploitation artisanale serait réalisée par une multinationale aux intérêts stratégiques supranationaux concernant ces minéraux et ayant, en outre, l'intention de construire une raffinerie de terres rares sur le territoire colombien. De la même manière, il y a peu de clarté quant à savoir à qui incomberont les obligations découlant de la licence, à l'entreprise ou à l'entité à qui elle a acheté le terrain. Par conséquent, il n'y a aucune manière de connaître les responsabilités que l'entreprise pourrait endosser en matière d'impacts environnementaux ou sociaux (14).

Casanare : Caño Mochuelo et les conflits de deux projets « environnementaux »

En 2010, la réserve indigène de Caño Mochuelo, située dans le département de Casanare, a remporté une victoire importante : lors d'une assemblée générale, elle a réussi à empêcher l'exploration pétrolière sur son territoire (15). Or, actuellement deux débats sont en cours concernant des projets liés à la vague d'« économie verte » promue par le gouvernement d'Iván Duque et approfondie par celui de Gustavo Petro. Ces projets concernent la vente de crédits de carbone et la « reforestation » de 200 hectares avec des espèces d'eucalyptus.

La réserve de Caño Mochuelo est une situation assez singulière au sein de la pluriversité culturelle de la Colombie. Dans une zone de moins de 100 000 hectares, dix peuples différents sont confinés dans 14 zones. Ces peuples ont des traditions nomades ou semi-nomades et ont été historiquement exterminés physiquement et culturellement (16). Les communautés disposent d'une assemblée générale comme forme de gouvernance et de participation. Cependant, il arrive que la décision de l'assemblée ne soit pas respectée et que ce soit une seule personne qui décide pour 14 communautés.

Année 2022 – Projet de vente de crédits de carbone (CO2)

Les communautés vivant dans la réserve Caño Mochuelo ont été appauvries par le manque d'attentions et d'opportunités d'éducation et d'emploi, tout en étant victimes d'une multitude de violations de leur dignité humaine, lesquelles ont été reconnues par l'État colombien lui-même dans le processus de réparation collective des victimes du conflit armé (17).

Depuis 2022, l'entreprise CO2CERO – par l'intermédiaire d'un particulier, Henry Andueza Errunuma – promeut un projet de vente de crédits de carbone au sein de la réserve. L'accord serait

signé entre l'entreprise et Andueza, qui agit en tant que partenaire coordinateur REDD+ au nom de neuf réserves indigènes, sans spécifier le type d'activité pour laquelle les crédits carbone seront générés (conservation, plantations d'arbres, etc.). Sur le site internet de l'entreprise, il existe un projet connu sous le nom d'Awia Tuparro +9, dans lequel, bien que plusieurs territoires indigènes soient mentionnés, la Réserve Caño Mochuelo n'apparaît pas (Proyectos de Carbono – CO2CERO).

Dans la socialisation de ce projet, les promoteurs n'ont pas respecté le protocole de consultation préalable, libre et informée. Ils invoquent la nature commerciale du contrat et prétendent qu'il s'agit d'un accord de libre volonté entre les parties. Malgré l'existence d'outils tels que les garanties sociales, environnementales et institutionnelles édictées dans la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, il n'existe en pratique aucun garant pour faire respecter les droits minimaux d'accès à l'information et de participation citoyenne des communautés (18).

Le contrat présente quelques particularités qui valent la peine d'être mentionnées :

- Le contrat agit comme un pouvoir (contrat de mandat) dans laquelle la réserve accorde à un tiers la possibilité de négocier en son nom.
- Le contrat comporte des clauses de confidentialité qui affectent les garanties sociales d'accès à l'information.
- Le contrat définit que c'est la réserve qui doit assumer les garanties socio-environnementales, contrairement aux obligations des entreprises sur ce point.
- Bien qu'il soit indiqué que les investissements sont liés à ce que l'on nomme des « plans de vie », les communautés de la réserve n'en disposent pas à l'heure actuelle. Un « plan de vie » est un outil développé par les communautés elles-mêmes pour habiter le territoire à partir de leur propre culture et identité, incluant les domaines spirituel, politique, environnemental et économique.
- Les clauses de non-conformité qui pèsent sur les communautés s'élèvent à 100 000 000 pesos colombiens (25 000 \$ US).
- Si le projet est considéré comme non viable après la réalisation des études, les coûts doivent être pris en charge par la réserve indigène.

L'approbation du projet de crédits carbone ne s'est pas faite par les voies régulières de l'assemblée générale de la réserve, mais par une figure qui n'existe pas dans ses statuts : à savoir, un conseil d'administration doté de 14 pouvoirs et sans tenir compte de la volonté des communautés qui, lors de nombreuses assemblées, avaient déjà exprimé leurs objections au projet.

Bien que l'Assemblée générale ait décidé, en avril 2024, de ne pas poursuivre ce projet, le contrat avait déjà été signé par le gouverneur de la réserve en décembre 2023, sans l'autorisation de l'Assemblée. Renoncer à ce projet sans conséquences juridiques sera donc compliqué.

Année 2024 – Projet de reboisement avec des eucalyptus

En décembre 2023, l'ancien gouverneur du département de Casanare, Salomón Andrés Sanabria, et l'actuel gouverneur de la réserve de Caño Mochuelo se sont mis d'accord de manière

subrepticement pour réaffecter des fonds du Système Général de Redevances. L'argent, initialement destiné à l'infrastructure éducative des écoles indigènes, a donc été réaffecté au projet « Mise en œuvre d'actions visant à améliorer la qualité de vie de la communauté indigène de la réserve indigène de Caño Mochuelo par un reboisement productif dans la municipalité de Paz de Ariporo » (code BPIN 2023100010060), pour un montant de 7 000 000 000 de pesos colombiens (1 700 000 dollars américains).

Ce projet n'a fait l'objet d'aucune consultation ou approbation préalable de la part de l'Assemblée. On ne trouve qu'un document personnel signé par le gouverneur de la réserve. En outre, il existait déjà des documents de consultation avec les autres groupes indigènes du département de Casanare et, au sein même de Caño Mochuelo, il avait été décidé que l'argent que l'État verse aux peuples indigènes sous forme de redevances devait être investi dans l'infrastructure éducative des écoles indigènes de Casanare. (19) Pourquoi la décision des communautés a-t-elle donc été modifiée ?

Ce projet vise à planter 200 hectares d'eucalyptus au milieu de la savane de Casanare, en arguant de leur efficacité pour la « reconstruction des forêts » et la « récupération de l'identité indigène ». Cependant, les impacts négatifs de ces monocultures sont déjà bien connus. Le plus important étant la forte consommation d'eau que cela supposera et qui devra être puisée, notamment dans la nappe phréatique.

Autres exemples de colonialisme du carbone et de racisme dans la région de l'Orénoque

Bien avant le projet de Paz de Ariporo, des investisseurs étrangers de la société Forest First Colombia se sont approprié 40 000 hectares dans la région de Vichada pour y créer une plantation d'eucalyptus afin de tirer profit de la vente de crédits carbone. Dans une interview, leurs représentants affirment que « dans cette région de Colombie, non seulement il n'y a pas de stocks de carbone dans le sol, mais il n'y a pas non plus de végétation pour retenir ce carbone ». Ils ajoutent que l'eucalyptus, au contraire, est « très efficace pour extraire le carbone de l'air et le stocker dans le bois ». En accord avec le gouvernement colombien qui considère la région comme « vide », les représentants du projet affirment que ce dernier « n'entraîne pas de déplacement de populations ». Cependant, ce sont les communautés locales (et non leurs monocultures d'eucalyptus) qu'ils accusent de détruire l'environnement : « Les quelques personnes qui y vivent mettent le feu à la prairie plusieurs fois par an en raison de mauvaises pratiques de gestion des terres. » (20)

Ironiquement, l'étude environnementale du projet à Paz de Ariporo justifie la reforestation avec des eucalyptus dans le but de récupérer l'identité culturelle des communautés indigènes, alors qu'en réalité il n'y a aucune relation culturelle entre ces arbres d'origine australienne et les communautés de l'Orinoquia.

Il faut aussi dire que si l'objectif du projet était de renforcer les peuples indigènes et pas seulement les intérêts du capital et des entrepreneurs amis du gouvernement en place, la reforestation aurait dû être planifiée avec de multiples espèces de la famille des arecaceae (de la famille des palmiers), qui, en raison de leur forte demande et de l'important confinement des communautés, ont peu à peu disparu dans la réserve.

Les arecaceae ne sont pas seulement la source la plus importante de matières premières pour la construction, la fabrication d'outils, de vêtements, d'artisanat, de médicaments, d'aliments, etc., mais elles sont également liées à un univers théologique entrelacé avec tous les autres organismes qui coexistent dans l'Orinoquía. Le palmier moriche (*Mauritia flexuosa*) se distingue par ses relations complexes d'association avec de multiples espèces, ce qui lui a valu le titre d'espèce clé de voûte de la vie. Il en est de même pour le palmier seje (*Oenocarpus bacaba*), le palmier royal ou cucurita (*Attalea maripa*), le palmier cumare (*Astrocaryum aculeatum*) et le palmier assai (*Euterpe oleracea*) (21). C'est dans ces espèces de palmiers et d'autres plantes que s'incarnent les sagesse des ancêtres.

Malgré ces faits, les institutions de l'État n'assument toujours pas la responsabilité des impacts environnementaux ni la garantie des droits collectifs et d'une consultation adéquate, laissant les communautés sans soutien ni accompagnement de l'État.

Corporación Claretiana NPB (22)

Andrés Tiboche et Daniel Ávila

(1) Rausch, J. M. (1999). La frontera de los Llanos en la historia de Colombia: (1830- 1930) / Jane Rausch; traducción Nicolas Suescún. Santafé de Bogotá: Banco de la República, El Ancora

(2) La réserve indigène est une figure politico-administrative, reprise de l'époque coloniale qui cherche à protéger le territoire des communautés indigènes, selon le respect de l'autonomie et l'autodétermination de ces communautés, conformément à l'accord 169 de la OIT.

(3) <https://www.corteconstitucional.gov.co/relatoria/autos/2009/a004-09.htm>

(4) Comme cela a été démontré dans le rapport présenté à la Juridiction Spéciale pour la Paix (JEP) grâce au Réseau Llanos & Selva: "Etnocidio y Racismo Estructural en la Orinoquía", en 2021.

(5) La Cour Constitutionnelle a reconnu aux communautés indigènes « les territorialités » comme des lieux faisant officiellement partie de leur culture en raison des liens spirituels et culturels bien qu'ils ne se trouvent pas à l'intérieur même de leur territoire délimité. SU 123 de 2008.

(6) Editores. Gómez G., A. (1991). Indios, colonos y conflictos: una historia regional de los Llanos Orientales, 1870-1970 / Augusto Gómez G. Bogotá: Siglo XXI Editores, Pontificia Universidad Javeriana.

(7) Conseil National de Politique Économique et Sociale, organe chargé d'accompagner les politiques économiques et sociales du pays.

(8) On parle de « terres rares » pour un groupe spécial de minéraux à haute valeur commerciale pour le développement technologique.

(9) DIARIO OFICIAL. AÑO CXLVIII. N. 48483. 6, JULIO, 2012. PÁG. 131. En: <https://www.suin-juriscal.gov.co/viewDocument.asp?id=4007264>

(10) Sentencia de Tutela T 766 de 2015

<https://justiciaambientalcolombia.org/wp-content/uploads/2016/06/sentencia-t-766-2015-1.pdf>

(11) Rojas, I., Ospina, J. & González O. (2019) Vichada: Tierra Codiciada. En: TERRITORIO Y DESARROLLO 2019; Enero-Junio. Vol. 3, N°1. PP. 13-19.

(12) https://www.elespectador.com/investigacion/la-historia-no-contada-de-la-primer-mina-de-tierras-raras-en-vichada-colombia/#google_vignette

(13) https://www.auxicoresources.com/_files/ugd/6f9bc0_4801a8ed522945498617f1d95afbfc12.pdf

(14) Actuellement, le gouvernement colombien se concerta avec les communautés indigènes à propos du code des mines, toutefois, nous avons pu montrer que la question des terres rares n'a pas été abordé directement et il existe une grande méconnaissance de ce type de projets.

(15) <https://sistematizacioncm.wordpress.com/4-el-proceso-de-intervencion/el-proceso-de-intervencion/2010-2/> Article 1 de la Résolution 0171 datant 2016 de l'unité pour l'attention et la réparation des victimes. Il définit le confinement comme une situation de vulnérabilisation des droits fondamentaux, où les communautés, bien qu'elles demeurent sur une partie de leur territoire, perdent en mobilité, notamment en raison de la présence et de l'action de groupes armés illégaux. Cette restriction implique l'impossibilité d'accéder à des biens indispensables à la survie à cause du contrôle militaire, économique, politique, culturel et social qu'exercent ces mêmes groupes armés illégaux dans le contexte du conflit armé interne.

(16) Auto 098 de mesures de précaution. Dans le cadre de la réparation collective des victimes du conflit armé, il existe un processus de réparation collective de la part de l'État colombien. Alors, une mesure de précaution est dictée (figure légale de prévention pour éviter de générer des dommages plus importants que ceux causés).

(17) Dans le développement de cet article, la Cour constitutionnelle de Colombie, par la sentence T 248 de 2024, rend compte de cette violation des droits collectifs des communautés, ainsi que de l'omission de l'État colombien d'appliquer une approche ethnique dans le marché volontaire REDD+.

(18) Le Système Général de Redevances (SGR) est un mécanisme qui cherche à garantir la distribution équitable et l'usage efficace des revenus venant de l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables du pays.

(19) <https://dfcgov.medium.com/a-q-a-with-forest-first-colombia-ceo-tobey-russ-and-cfo-jonathan-dodd-on-climate-change-mitigation-06e33921cd4d>

(20) Schultes, R. E. (1974). Palms and religion in the northwest amazon / Richard Evans Schultes. Cambridge: Harvard University.

(21) Organisation qui accompagne depuis plus de 20 ans les communautés indigènes de l'Orinoquía.

Cameroun : La résistance contre les opérations de replantation de la SOCAPALM est fertile !

La société est en train de renouveler une partie de ses plantations de palmiers à huile à Edéa. À la fin de l'année dernière, les communautés d'Edéa ont commencé à se mobiliser contre ce processus. La résistance de la communauté et sa détermination à stopper l'opération de la société ont conduit le sous-préfet à demander à la Socapalm de cesser ses activités. C'est une première victoire pour la communauté et l'organisation des femmes d'Edéa, mais la lutte continuera jusqu'à ce que la SOCAPALM rende les terres aux communautés !

La SOCAPALM est le nom d'une société qui contrôle près de 60 000 hectares de plantations industrielles de palmiers à huile au Cameroun. C'était une société publique jusqu'en 2000, date à laquelle elle a été privatisée et rachetée par la société agro-industrielle SOCFIN, détenue principalement par le groupe français Bolloré, contrôlé par la famille Bolloré, et la famille du luxembourgeois Hubert Fabri... La Banque mondiale a joué un rôle clé dans l'histoire de l'achat de la SOCAPALM par le conglomérat SOCFIN et la poignée de familles milliardaires européennes qui contrôlent cette société. (1).

Aujourd'hui, la société est en train de renouveler une partie de ses plantations de palmiers à huile à Edéa afin de maintenir et d'augmenter sa productivité et donc ses profits.

À la fin de l'année dernière, les communautés d'Edéa ont commencé à se mobiliser contre ce processus. En particulier, les femmes d'un des villages qui se sont organisées au sein de l'Association des femmes riveraines de la Socapalm d'Edéa, Afrise, selon son acronyme français.

Elles ont lancé une pétition (2) appelant à la solidarité internationale en soutien à leur demande : empêcher la SOCAPALM de replanter, et signalant qu'elles sont prêtes à faire tout ce qui est nécessaire pour arrêter les activités de la SOCAPALM à Edéa. « Nous n'accepterons pas de passer les 50 prochaines années dans cette misère. », disent-elles. « Nous sommes déterminées à nous battre pour libérer nos terres et obtenir des espaces de vie pour nos enfants, qui sont les générations actuelles et futures. »

Alertée par le fait que l'opération de replantation a déjà commencé dans certains villages, l'Alliance informelle contre les plantations industrielles de palmiers à huile en Afrique occidentale et centrale, un collectif de communautés et de militants luttant contre l'expansion des plantations en Afrique, a publié au début du mois une déclaration de soutien aux communautés.

Dans cette déclaration (3), l'Alliance informelle dit « exhorter la Socapalm à cesser immédiatement la replantation des plantations de palmiers à huile à proximité des maisons et des tombes des communautés vivant à Apouh à Ngog, qui se poursuit depuis le mercredi 8 août 2024. La plantation de dizaines de milliers d'hectares de palmiers devant les cours de ces riverains est une atteinte

grave à la souveraineté alimentaire des familles du village et à la dignité des femmes d'Apouh à Ngog, dans l'arrondissement d'Edéa 1er au Cameroun ».

La résistance de la communauté et sa détermination à stopper l'opération de la société ont conduit le sous-préfet à demander à la Socapalm de cesser ses activités.

C'est une première victoire pour la communauté et l'organisation des femmes d'Edéa, mais la lutte continuera jusqu'à ce que la SOCAPALM rende les terres aux communautés !

- (1) <https://www.wrm.org.uy/fr/articles-du-bulletin/lempreinte-durable-dun-projet-peu-connu-de-la-banque-mondiale-visant-a-obtenir-des-plantations-en>
- (2) <https://www.wrm.org.uy/fr/actions-en-cours/soutien-aux-femmes-camerounaises-qui-resistent-aux-plantations-industrielle-de-palmiers-a-huile>
- (3) <https://www.wrm.org.uy/fr/actions-en-cours/stop-aux-operations-de-replantation-par-la-socapalm>

Argentine : la lutte communautaire contre la pollution des scieries

La province de Corrientes concentre la plus grande superficie de plantations forestières du pays. 80% de son bois est destiné aux scieries. D'immenses tas de sciure y sont régulièrement brûlés, ce qui n'est pas sans conséquences pour la vie et la santé des habitants de la zone. L'organisation locale Guardianes del Y'verá a mené une étude sur la santé de la communauté pour dénoncer le problème, exiger le déplacement de ces établissements et signaler les nombreux impacts du modèle forestier.

Des nuages noirs de fumée et de poussière obligent les familles de Concepción, dans la province argentine de Corrientes, à se cloîtrer périodiquement à l'intérieur. La combustion de la sciure de bois dans les sept scieries de cette ville de 26 000 habitants provoque de nombreux problèmes respiratoires et réactions cutanées. Les enfants et les personnes âgées sont les plus touchés. Toutefois, les autorités locales ne prennent aucune mesure pour mettre fin à cette pollution et leur attitude laisse penser que, pour elles, les intérêts économiques du secteur forestier priment sur le bien-être de la communauté.

Face à cette situation, l'organisation socio-environnementale Guardianes del Y'verá a décidé de mener une étude de santé dans les foyers proches des scieries. Les études ont été réalisées en novembre 2023 dans les quartiers Caaby Guazú, 30 viviendas et 36 viviendas. Celles-ci montrent notamment que « 35% des personnes interrogées ont des problèmes de santé liés aux scieries, tels que le développement d'allergies et de problèmes respiratoires, notamment de l'asthme et/ou des maladies de peau », a indiqué l'organisation.

« Les plus touchés sont les enfants », explique Araceli Romero, habitante de Concepción et membre de Guardianes del Y'verá, qui a participé à l'enquête. « En plus des brûlures, les enfants sont hospitalisés pour des problèmes respiratoires ou cutanés. La problématique est très claire », affirme l'activiste, infirmière de profession.

Corrientes est la province argentine qui compte la plus grande superficie de plantations d'arbres en monoculture du pays, avec entre 434 000 et 500 000 hectares plantés, principalement de pins et d'eucalyptus. Les chiffres diffèrent selon les sources : le Ministère d'Agriculture de la Nation fait état de 437 803 hectares plantés à la date de mars 2024, tandis que l'Association Forestière Argentine (AFOA), qui regroupe les principales entreprises du secteur, avance qu'il y en a plus de 500 000. Selon les données du gouvernement, 80 % du bois est destiné aux scieries (1).

La localité de Concepción se trouve dans le département du même nom, aux portes d'Esteros del Y'verá, l'une des plus grandes zones humides des Amériques, menacée notamment par la monoculture forestière. (2) Le département compte 39 500 hectares de plantations en monoculture, principalement des pins. Le travail dans les plantations et les scieries est l'une des rares possibilités d'emploi pour la population alors même que les conditions y sont précaires et dangereuses.

Les plantations forestières en Argentine ont significativement augmenté à partir de 1998, avec l'adoption de la loi 25.080 sur la promotion des « forêts cultivées ». Cette loi accorde des subventions (telles que l'accès à un « soutien économique non remboursable ») et d'énormes avantages fiscaux : exonération fiscale et stabilité fiscale allant de 30 à 50 ans (aucun impôt n'est augmenté ou ajouté pendant cette période). Logiquement, à Corrientes, cette politique s'est traduite par une augmentation de plus de 200 % de la superficie des monocultures de pins et d'eucalyptus entre 1994 et 2019 (3).

Plantations et scieries : une fausse promesse de progrès

Mais loin d'améliorer la situation économique et sociale des communautés de Corrientes, l'avancée des monocultures de pins et d'eucalyptus a des conséquences non négligeables : déplacement de familles paysannes – dont les terres sont envahies par les plantations –, pollution de l'environnement due à l'utilisation de produits agrochimiques, consommation d'eau et hausse des incendies.

En plus de ces impacts, il faut ajouter que les scieries sont situées dans des centres urbains et qu'elles affectent surtout les personnes qui vivent dans les quartiers avoisinants. Chaque semaine, dans ces lieux, on brûle les tas de sciure qui sont les résidus de l'activité et qui s'accumulent. Selon l'étude réalisée par Guardianes del Y'verá, outre les problèmes de santé causés par la fumée et la poussière, les familles sont également affectées par les nuisances sonores. Enfin, 25 % des foyers ont dénoncé la précarité des travailleurs de la scierie et de graves cas d'accidents du travail.

« Dans ce village, l'État est particulièrement absent », explique Araceli. « Il n'y a pas de travail et, malheureusement, des enfants doivent quitter l'école secondaire pour aller travailler dans les scieries, où ils exposent leur santé à la poussière qu'ils respirent en permanence. Et elle ajoute que « dans de nombreux cas, ils n'ont aucune sécurité au travail et certains souffrent d'amputations à cause des machines ».

Une autre pratique dangereuse et polluante surtout en période de sécheresse, est le remplissage des zones humides avec de la sciure de bois, de la part des scieries ou de la municipalité. En période d'incendies, de plus en plus fréquents en raison du changement climatique et du modèle forestier, la présence de sciure dans les zones humides bordant les quartiers augmente le risque que le feu atteigne les maisons. Loin d'être un coupe-feu, la zone humide devient alors combustible.

La lutte de la communauté

Pour les Guardianes del Y'verá, les études sanitaires menées par les militants communautaires sont un outil de lutte contre les monocultures d'arbres et l'agro-industrie. Plus tôt, ils avaient déjà mené une autre étude à Mburucuyá, à 50 kilomètres au nord de Concepción. Ils avaient constaté que l'utilisation de produits agrochimiques toxiques dans les plantations d'agrumes et de tomates provoque de graves problèmes de santé. En 2017, une fillette de neuf ans, Rocío Pared, est morte d'empoisonnement après avoir mangé une mandarine contaminée tombée d'un tracteur. Sept ans

plus tard, le crime reste impuni, et les familles et les organisations [demandent que justice soit faite](#).

« Nous associons les études communautaires à notre lutte car elles se concentrent sur ce que les gens qui vivent dans la zone savent et disent », explique Cristian Barrionuevo, un autre membre de Guardianes del Y'verá. Outre la collecte d'informations visant à donner une visibilité aux différentes problématiques, les habitants expriment d'autres préoccupations au cours des études et restent souvent en lien avec les militants communautaires pour poser des questions ou signaler d'autres incidents de pollution.

Dans ce cas, l'étude liée aux scieries a permis de démontrer qu'il n'est pas viable que ces établissements poursuivent leurs activités à proximité des habitations. Enfin, il a été démontré, une fois de plus, que le modèle forestier n'apporte pas les bénéfices promis à la population, mais plutôt le contraire.

Face à cette situation, Guardianes del Y'verá exige la relocalisation des scieries hors des villes et poursuit la dénonciation des impacts du modèle forestier industriel : « Depuis Guardianes, nous continuons à exiger la relocalisation des scieries hors des localités et à signaler les conséquences du modèle forestier industriel à l'origine de nombreux problèmes. Certaines de ces thématiques sont particulièrement graves, comme ce fut le cas au cours des mois de sécheresse extrême, lors d'importants incendies à Corrientes, dans de nombreuses localités de Concepción et de Santa Rosa. Ces incendies sont aggravés par le remplissage des zones humides avec de la sciure de bois, générant un risque d'incendie pour toutes les habitations ».

Guardianes del Y'verá, Corrientes, Argentina et le Secrétariat International de WRM.

(1) Secretaría de Agricultura, Ganadería y Pesca de la Nación. [Tablero de Foresto Industria](#)

(2) Boletín WRM, [Monocultivos, pobreza y falsas soluciones: El legado de Harvard en la Argentina](#), julio 2023

(3) Baruzzo, M; Smichowski, H. y otros. Plantaciones Forestales: [crecimiento y expansión de la actividad forestal en las Lomas Arenosas en Corrientes, Argentina](#). Universidad Nacional de Formosa, 2020

TIRÉ DES ARCHIVES DU BULLETIN DU WRM

À relire : Un point de vue africain : surmonter la peur pour construire des mouvements plus forts

Plusieurs articles du présent bulletin rendent compte de luttes communautaires contre les formes anciennes et nouvelles d'extractivisme qui menacent les territoires et les moyens de subsistance des communautés d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. C'est pour cette raison que nous recommandons de relire un entretien avec Nasako Besingi, membre du Comité consultatif du WRM, originaire du Cameroun, sur les défis auxquels les communautés sont confrontées. D'un point de vue africain, il réfléchit non seulement à la résistance aux projets des grandes sociétés et des États qui ont un impact sur les territoires, mais aussi aux défis de la construction d'un mouvement plus fort au sein des pays et au-delà des frontières. L'interview, publiée en 2018 dans le Bulletin 241 du WRM, [est disponible ici](#).

RECOMMANDATIONS

Nouvelle publication – Promettre, diviser, intimider et contraindre : les tactiques utilisées par les sociétés d'huile de palme pour s'emparer des terres communautaires Version courte

Récemment, l'Alliance informelle contre les plantations industrielles de palmiers à huile en Afrique occidentale et centrale a publié une nouvelle version résumée de la brochure « Promettre, diviser, intimider et contraindre : les tactiques utilisées par les sociétés d'huile de palme pour s'emparer des terres communautaires ».

Cette nouvelle édition comprend un recueil de plus de 20 tactiques utilisées par les sociétés d'huile de palme pour s'emparer des terres des populations et étendre leurs plantations. Elle est le fruit de nombreuses années d'expérience de militants communautaires et de groupes de terrain qui luttent pour résister à la mainmise des grandes sociétés sur les terres des communautés.

Bien que l'accent soit mis sur les tactiques des entreprises d'huile de palme, de nombreuses similitudes existent avec d'autres industries et secteurs impliqués dans l'accaparement des terres et l'extractivisme. La brochure est disponible [en français ici](#), et [en anglais ici](#). Si vous pensez que cette brochure pourrait également être utile dans d'autres langues, n'hésitez pas à nous le faire savoir ! La version longue, de 2018, est disponible ici : [Français / Anglais](#).

Argentine : Demande de justice pour l'expulsion de familles paysannes par Arauco

Le 5 juillet 2024, trois familles de paysans ont été violemment expulsées à Paraje San Lorenzo 2, à Wanda, dans la province argentine de Misiones. L'expulsion a été réalisée par la police provinciale, en collaboration avec la multinationale Arauco. Pendant l'opération, [ils ont détruit une ferme de dix hectares](#) qui faisait vivre les familles depuis une dizaine d'années. Ils ont démoli et brûlé les maisons, les cultures, les poulaillers et les étables. Les familles ont tout perdu et certaines d'entre elles ont même été détenues. Les organisations paysannes et indigènes réunies au sein du « Grupo de lucha por el derecho a la tierra » (Groupe de lutte pour le droit à la terre) [ont demandé](#) au gouvernement de Misiones de restituer ou d'octroyer d'urgence d'autres terres aux familles expulsées. À la fin du mois

d'août, cette requête demeurait sans réponse.

Arauco, [qui opère au Chili, en Argentine, au Brésil et en Uruguay](#), est arrivée dans la province argentine de Misiones en 1996, après le rachat de l'usine de pâte à papier d'Alto Paraná. Dès lors, la multinationale a gagné du terrain sur plus de 200 000 hectares de terres paysannes et indigènes notamment grâce à la plantation de monocultures de pins et d'eucalyptus. Ces choix ont déplacé des communautés entières et ont eu d'importants impacts sur la santé, l'environnement et sur la souveraineté alimentaire. Face à cela, les communautés poursuivent une [lutte historique](#) de résistance.

Un projet de développement alimentaire et énergétique à Merauke menace les peuples autochtones et les forêts de Papouasie

Le 23 juillet dernier, président indonésien Jokowi a planté la première canne à sucre d'un autre mégaprojet dans la régence de Merauke, dans la province de Papouasie du Sud. Il affirme que le projet contribuera à résoudre les crises alimentaires et climatiques mondiales. Mais il semble bien que ce ne soit qu'un projet à grande échelle désastreux de plus mis en place en Indonésie et en Papouasie – comme [le projet MIFEE](#) qui a échoué – qui met en péril les moyens de subsistance des populations dépendantes de la forêt.

Les organisations Pusaka et LBH Papua dénoncent ce mégaprojet récemment proposé pour diverses raisons, entre autres, l'accaparement frauduleux des terres impliquant 38 sociétés privées, la militarisation de la région, le mépris des droits des peuples autochtones et les pressions exercées sur eux pour qu'ils acceptent le projet, ainsi que l'absence d'études sociales et environnementales sur l'impact du projet. Pour plus d'informations, voir [en anglais ici](#) et en [indonésien ici](#).

République démocratique du Congo : Les droits des autochtones Batwa à retourner sur leurs terres ancestrales à l'intérieur du parc national de Kahuzi-Biega sont reconnus après des décennies de lutte

La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples a récemment rendu publique sa décision historique sur le droit des peuples autochtones Batwa à retourner sur leurs terres ancestrales d'où ils ont été violemment expulsés lors de la création du parc national de Kahuzi-Biega, dans l'est de la RDC.

Jusqu'à 6 000 Batwa se sont retrouvés sans terre lorsque leurs terres ancestrales ont été déclarées zone protégée dans les années 1970. Ils n'ont reçu aucune compensation et ont été confrontés à des décennies de discrimination, de privation et d'abus graves. « Nous avons tellement souffert et pendant si longtemps, que maintenant la communauté mérite de retourner sur ses terres et de voir ses droits respectés », déclare un Batwa cité dans un communiqué de presse d'une ONG sur la décision. Pour plus d'informations en anglais, [voir ici le post REDD-Monitor](#) avec des liens vers le rapport du Minority Rights Group et des liens vers la décision de la CADHP ; pour plus d'informations [en français, voir ici](#). Pour des informations [en espagnol, voir ici](#).

**Les articles du bulletin peuvent être reproduits ou diffusés en mentionnant la source suivante :
Bulletin 271 du Mouvement mondial pour les forêts tropicales (WRM) : « Des communautés en
résistance aux extractivismes : de la bio-économie aux monocultures et à l'exploitation minière »
(<https://wrm.org.uy/fr>)**

**Le Bulletin cherche à appuyer et à soutenir les combats des peuples
qui défendent leurs forêts et leurs territoires. L'inscription est gratuite.**

[Inscrivez-vous au Bulletin du WRM](#)

**¿Vous avez manqué le dernier numéro du Bulletin WRM intitulé
« Les plantations d'arbres pour le marché du carbone : plus d'injustice pour
les communautés et leurs territoires » ?**

**Vous pouvez le consulter, ainsi que tous les précédents numéros du bulletin WRM, en cliquant sur
[ce lien](#)**

Bulletin du Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales (WRM)

Ce bulletin est également disponible en anglais, espagnol et portugais

Secrétariat International du WRM

Av. Bolivia 1962 Bis, CP 11500 Montevideo, Uruguay

Tel/fax: +598 2605 6943

wrm@wrm.org.uy

<http://wrm.org.uy/fr/>